



Le 2 décembre 2010

Monsieur le PDG de (banque)
Madame la responsable de la RSE

Dans son bulletin d'information du 24 août 2010, la compagnie pétrolière Kosmos Energy annonçait avoir souscrit un important emprunt auprès de votre établissement bancaire.

http://www.kosmosenergy.com/press/kosmos_PR_082410.pdf

Nous souhaitons vous demander de cesser d'accorder d'autres prêts à Kosmos jusqu'à ce qu'ils aient établi une politique de RSE crédible à laquelle ils adhèrent et qui garantit que la compagnie respecte les droits de l'homme fondamentaux.

Western Sahara Resource Watch, représentée dans 36 pays, suit Kosmos Energy depuis plusieurs années. Nous sommes préoccupés du manque de transparence de Kosmos Energy, du manque de volonté à engager le dialogue avec la société civile, et le complet mépris de l'avis juridique de l'ONU concernant l'exploration pétrolière au Sahara Occidental.

Kosmos Energy est aujourd'hui la seule compagnie à détenir des licences offshore du Sahara Occidental. Ils conservent ces permis, alors que l'ONU a déclaré que cela représentait une violation du droit international.

Le Sahara Occidental est un Territoire Non Autonome, pour l'ONU et selon le droit international, c'est une colonie. La Cour Internationale de Justice a rejeté toutes les revendications marocaines sur le territoire. L'occupation marocaine du Sahara Occidental a été condamnée par l'ONU, et aucun Etat ne reconnaît les revendications marocaines. La République Arabe Sahraouie Démocratique est par contre, comme le Ghana, reconnue comme un membre à part entière de l'Union africaine.

En 2001, le Conseil de sécurité a demandé à son conseiller juridique d'évaluer la légalité du programme d'exploration de pétrole offshore du Sahara occidental. Dans sa réponse, le Conseiller juridique a clairement indiqué que les programmes pétroliers au Sahara Occidental seraient illégaux pour le droit international « si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes. » (http://www.wsrw.org/files/dated/2009-05-21/avis_corell_2002.pdf)

L'analyse était une évaluation des contrats de la société américaine Kerr-McGee et de TotalFinaElf. Alors que les deux 2 compagnies sont depuis lors sorties du territoire, Kosmos Energy est aujourd'hui sur le bloc offshore de Kerr-McGee. Le travail effectué par Kerr-McGee a été considéré par le gouvernement norvégien comme une violation « particulièrement grave des droits fondamentaux et par exemple des normes éthiques en ce que cela peut renforcer les revendications de souveraineté du Maroc et de contribuer ainsi à saper le processus de paix des Nations Unies ». Le gouvernement norvégien a décidé de retirer sa participation à Kerr-McGee en raison de son engagement au Sahara Occidental.

Les Sahraouis en exil et en territoire occupé, comme leur représentant internationalement reconnu, le Front Polisario, expriment leur opposition à l'exploitation des ressources naturelles du territoire. Les Sahraouis ne retirent aucun autre bénéfice de l'exploitation, que violence et oppression par les autorités marocaines.

Les activités actuelles de Kosmos Energy au Sahara Occidental constituent un soutien fort et inopportun à l'occupation marocaine. Si le Maroc - par son partenaire Kosmos Energy - trouvait illégalement du pétrole dans le territoire occupé, cela contribuerait fortement à saper le processus de paix de l'ONU, et risquerait de déstabiliser le fragile cessez-le-feu actuel dans la région.

Chaque fois que les représentants de Western Sahara Resource Watch ont contacté Kosmos, ceux-ci ont toujours déclaré qu'ils n'étaient pas intéressés par un dialogue avec nous. «En tant que société privée, nous ne sommes pas obligés de parler avec vous», ont-ils répondu.

Même si le prêt que vous avez consenti à Kosmos Energy est destiné au développement de leurs projets au Ghana, nous croyons que votre soutien financier est très regrettable. Nous pensons que la compagnie ne montre aucun respect pour la communauté dans laquelle elle opère.

Nous en appelons votre établissement à prendre des mesures comme une institution financière doit le faire, en refusant tout soutien financier additionnel à Kosmos, y compris au Ghana, tant que l'entreprise n'a pas établi et mis en oeuvre une politique de RSE, et commencé à respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme.

Nous espérons savoir rapidement si vous allez agir dans ce sens.

Si vous avez besoin d'autres renseignements sur le Sahara Occidental ou sur le programme de Kosmos sur le territoire, s'il vous plaît ne pas hésiter à prendre contact avec nous.

Sincères salutations

La présidente d'APSO / WSRW France
APSOlument@yahoo.fr
<http://ap-so.blogspot.com>

Sara Eyckmans
Coordinatrice,
Western Sahara Resource Watch
tel +32 4754-58695 coordinator@wsrw.org
www.wsrw.org

Copie à:

W. Greg Dunlevy, vice-président exécutif et chef de la direction financière, Kosmos Energy
Hon. Oteng Adjei, ministre de l'Énergie de la République du Ghana,